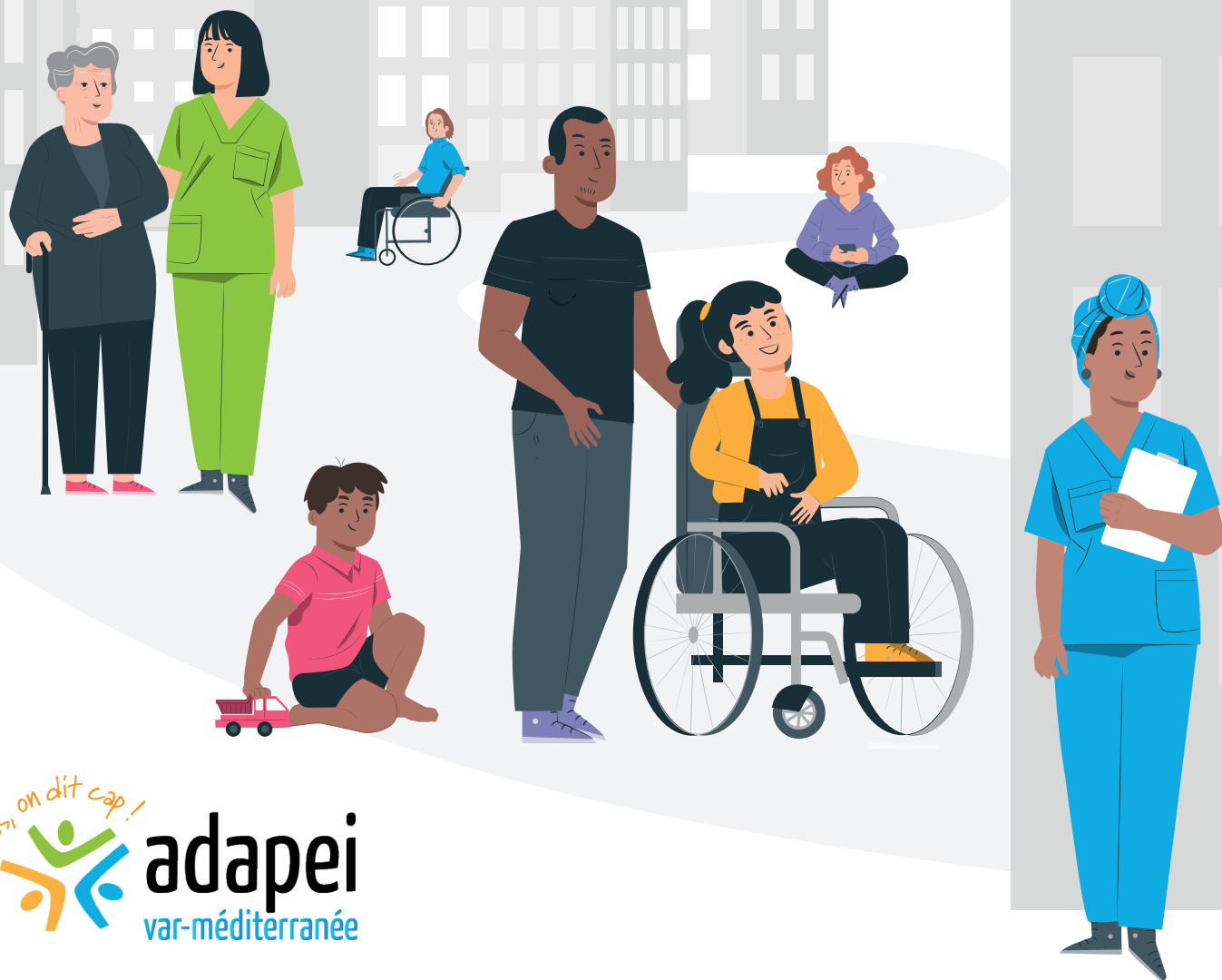


PROJET ASSOCIATIF 2021 · 2025



SOMMAIRE

60 ans d'actions au service
des plus vulnérables 4

Un projet, pour quels enjeux? 10

Orientations stratégiques
prioritaires 2021 / 2025 11

Entendre les envies
& accompagner les projets 12

Des parcours sans rupture
& une réponse pour chacun 13

Oser l'inclusion
& la vie citoyenne 14

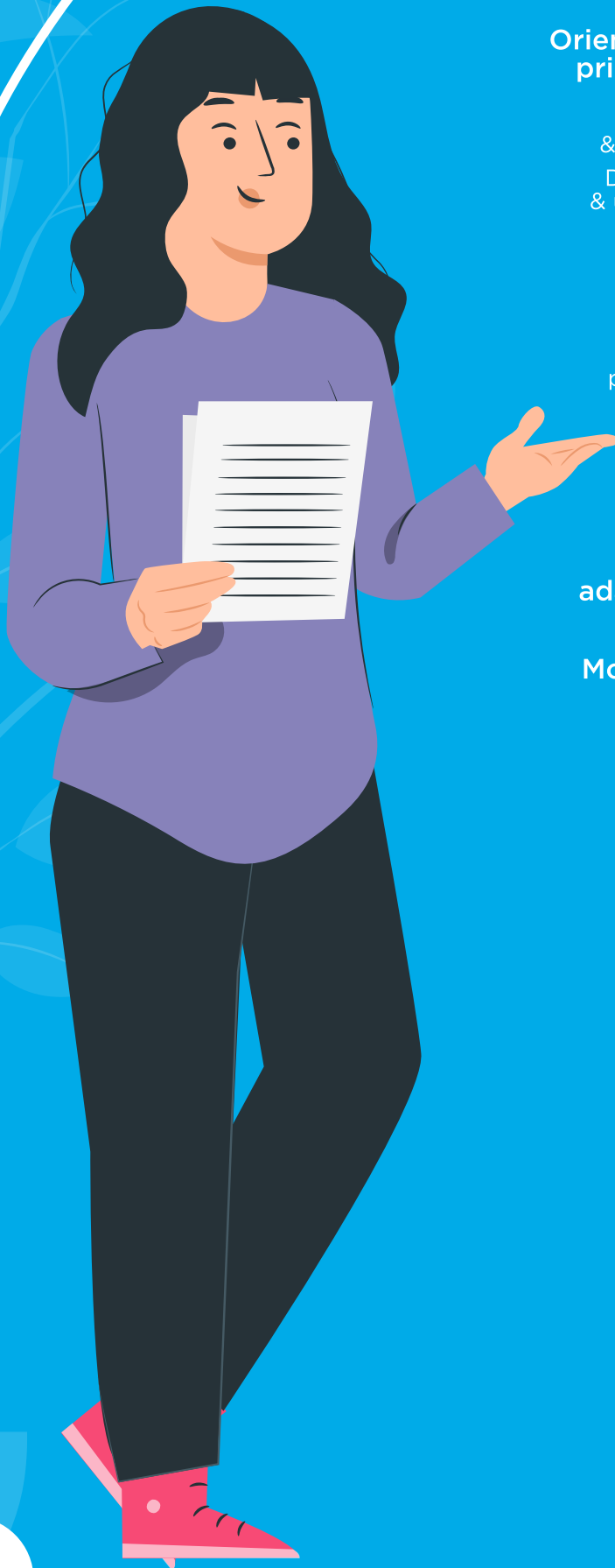
Développer le pouvoir
d'agir des proches 16

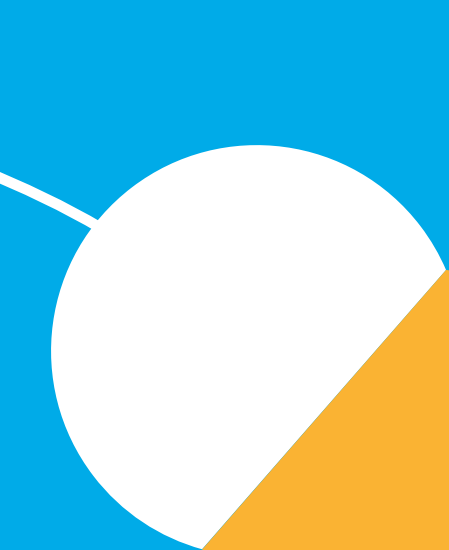
Expérimenter & innover
pour être plus performant 17

Travailler avec agilité
& efficacité 18

Vers un modèle
de gouvernance
et d'organisation
adapté à nos ambitions 20

Modalité d'élaboration,
de mise en œuvre
et de suivi du projet 21





**Une autre vision de la personne accompagnée,
un soutien affirmé à la parentalité,
l'innovation technologique, structurelle
et managériale au cœur de nos accompagnements :
le projet associatif 2021/2025 de l'Adapei
var-méditerranée témoigne d'une ambition exigeante pour
apporter les meilleures réponses aux plus vulnérables.
Ce défi collectif est possible par la mobilisation de tous.**

Le bilan du précédent projet témoigne que lorsque des orientations et des objectifs sont fixés, ils sont atteints, chacun connaissant le cap et mobilisant son énergie en hiérarchisant ses priorités.

Le sens, l'adhésion à une vision partagée sont de vrais leviers de motivation pour tous.

L'actualisation de notre projet constitue une opportunité pour interroger les pratiques à travers l'interpellation directe des bénéficiaires, des accompagnants, de leur famille et des salariés. Plusieurs espaces de consultation ont permis d'écouter, d'entendre les nombreuses et parfois audacieuses suggestions.

Alors que l'association fête ses 60 ans, ce 3^{ème} projet associatif témoigne de l'expérience acquise et de l'évolution de notre maturité. Il s'inscrit dans la continuité des ambitions précédentes, qui ont permis le développement de nouvelles réponses mieux adaptées aux mineurs et adultes quotidiennement accompagnés, et ceci, quels que soient leur âge et leur profil.

Cette période de grands changements, motivés par l'évolution notoire des souhaits exprimés par les personnes fragiles et leurs proches, mais aussi par les nouvelles orientations des politiques publiques qui veulent répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens, nous amène à amorcer un virage significatif sur les 5 ans à venir valorisant la responsabilisation, l'autonomie et l'inclusion dans toutes ses formes.

2021

60 ANS D' ACTIONS AU SERVICE DES PLUS VULNÉRABLES

L'Adapei var-méditerranée est une association d'utilité sociale, composée de bénévoles et de professionnels, mobilisés autour d'une cause commune : permettre à chacun d'être un citoyen comme les autres et bénéficier de ses droits fondamentaux. Depuis 60 ans, elle agit pour que chaque personne confrontée à une fragilité sociale puisse vivre avec et parmi les autres, dans le respect de sa différence et de son libre arbitre.

Nos dispositifs d'accompagnement, institutionnels ou directement dans le cadre de vie des personnes, nous permettent d'apporter une réponse adaptée à plusieurs milliers de personnes vulnérables allant du plus jeune âge jusqu'à la fin de vie, ainsi qu'à leur famille.





L'Adapei var-méditerranée s'est progressivement engagée dans la transformation et la diversification de ses activités conformément aux orientations définies dans les précédents projets associatifs. Notamment à travers :

NOTRE VOLONTÉ: ENRICHIR NOS FORMES D'ACCOMPAGNEMENT POUR MIEUX LES ADAPTER AUX ATTENTES ET BESOINS DES PERSONNES

.....

Pour mieux appréhender l'avancée en âge, la gestion de 3 EHPAD permet d'accueillir aussi des personnes âgées vivant avec un handicap et de promouvoir de nouveaux modèles pour accompagner le vieillissement.

Pour permettre l'accroissement de la professionnalisation et du développement des parcours professionnels des 400 travailleurs vivant avec un handicap, nous avons lancé des expérimentations de dispositifs d'insertion (ex : Service insertion pour les 16/25 ans, Dispositif Emploi Accompagné), créé une entreprise adaptée et repris sous forme de filiale, trois associations spécialisées dans le domaine de l'insertion et de la formation afin de disposer d'un plateau technique ressource ouvert à tout public.



NOTRE PRÉOCCUPATION: FACILITER LA RÉALISATION DES DÉSIRS ET ATTENTES DES PERSONNES

.....

“ **Les projets des personnes sont prévalents et nécessitent d'adapter nos organisations pour que les aspirations se réalisent.** ”

Certaines attentes de nos publics bénéficiaires ont évolué. Un souhait général exprimé ces dernières années est de pouvoir vivre « comme tout le monde » de façon la plus autonome possible.

Pour y répondre, nous avons :

Déployé de nouvelles formes d'habitat permettant des parcours résidentiels adaptés aux souhaits de chacun.

Amplifié nos actions dans le cadre de vie des personnes : nouveaux services d'accompagnement à domicile, de relaying, ce qui nous a amené à finaliser un rapprochement avec une importante association spécialisée dans l'aide à domicile.

NOTRE AMBITION: APPORTER DES RÉPONSES À DES FAMILLES DÉMUNIES ET TRÈS SEULES

Notre territoire ne dispose pas toujours des infrastructures pour accueillir des enfants et adultes avec troubles du spectre autistique.

C'est à ce titre que nous avons créé une maison de répit pour enfants et adolescents, et repris trois établissements spécialisés dans la prise en charge d'adultes autistes.

“

Leur apporter des solutions alternatives et leur créer des espaces de répit nous est vite apparu indispensable.

”

Pour d'autres situations, nous avons expérimenté des formes d'actions le plus en amont possible pour trouver des solutions sur mesure alternatives à l'accueil en établissement, avec la création d'un service d'accueil et d'orientation SOFA au profit de plus de 130 familles.

Nous avons également réalisé un rapprochement avec une crèche associative, permettant une acculturation à la différence dès le plus jeune âge, offrant aussi à des parents la possibilité de maintenir leur activité professionnelle.

NOTRE ENGAGEMENT: INVENTER DES RÉPONSES AU PROFIT DE CERTAINES CATÉGORIES DE PUBLICS ET PROMOUVOIR UNE MIXITÉ SOCIALE SOLIDAIRE

Il est reconnu que près de 30% des patients hospitalisés relèvent de structures médico-sociales. Ces dernières peuvent et doivent être un relais permettant à ces personnes de réaliser un parcours de vie progressif menant à une sortie d'hôpital. Nous sommes déjà fortement mobilisés dans ce domaine avec notamment la création en 2012 de la Maison d'accueil spécialisée Les Acacias, qui a accueilli 40 patients d'hôpital psychiatrique. Depuis, nous accompagnons régulièrement des situations dites « complexes » qui, faute de réponse, partent parfois en Belgique. Il reste sur ce domaine beaucoup à faire.

Nous constatons qu'un nombre croissant de jeunes enfants présentent des besoins de différentes natures et sont concomitamment confiés à des maisons d'enfants à caractère social et à des instituts médico-éducatifs. La mutualisation de nos savoir-faire et plateaux techniques permet d'envisager des actions dès le plus jeune âge pour développer leurs capacités cognitives, favoriser leur apprentissage de l'autonomie, et plus largement, leur donner tous les atouts pour leur inclusion future. L'élargissement de nos missions à la protection de l'enfance est de nature à créer une synergie avec le secteur médico-social, tout en répondant aux missions spécifiques de la protection de l'enfance.

Face à certaines problématiques sociétales, notre association doit aussi être en soutien pour apporter des réponses sur des domaines où elle pense avoir capacité à être un « intégrateur social ».

“

Si nous souhaitons promouvoir l'inclusion citoyenne des personnes vivant avec un handicap, cela suppose que nous soyons, nous aussi, en capacité de tendre la main vers d'autres publics en forte demande.

”

Le conseil d'administration a proposé à notre collectivité locale d'accompagner une quarantaine de mineurs venus demander protection sur notre territoire. Notre savoir-faire en matière d'accompagnement éducatif et professionnel au profit de personnes fragiles nous a semblé être transposable pour ces jeunes. Les résultats d'intégration sur le plan de la vie sociale et citoyenne au même titre que les cursus d'apprentissage ou chez un employeur l'illustrent. Plus largement, toutes les occasions sont saisies pour renforcer leur citoyenneté.



NOTRE COOPÉRATION AVEC LES FINANCEURS ET PARTENAIRES :

L'important développement de l'association a été permis grâce à la relation de confiance et à l'étroite coopération qui s'est construite avec les autorités locales et aux financements importants qui ont été accordés. Dans ce contexte favorable, des projets expérimentaux ont pu être initiés, soutenus, puis pérennisés.

C'est ainsi que le dispositif SOFA a permis le déploiement d'un nouveau métier : l'assistant projet et parcours de vie (APPV). Les nombreuses réhabilitations et la transformation de notre patrimoine ont été facilitées sur la base de projets pluri- annuels partagés pour répondre aux aspirations des personnes accueillies. La construction du CPOM, sur la base d'objectifs partagés, a été un outil pertinent pour mener ces changements. Assurément, il le sera encore pour les 5 années à venir.

“

Ces dernières années nous ont montré que les rapprochements réalisés sont tous singuliers et méritent d'être appréhendés en fonction d'objectifs partagés pour déployer de nouvelles réponses permettant aux publics accompagnés de réaliser leur(s) projet(s).

”

Le dernier rapprochement, relativement atypique et audacieux, a permis la création d'un institut des arts inclusifs. Il sera indéniablement un formidable vecteur d'inclusion et une belle illustration de tout ce qu'il est possible de développer pour « cultiver » le vivre-ensemble.

Les coopérations peuvent, selon la nature de l'activité et l'ancrage historique sur un territoire, se déployer autrement que par la fusion. Nous avons privilégié le maintien de l'entité juridique en intégrant l'organe de gouvernance avec Ariane Méditerranée, l'Entr'aide Sociale du Var et la crèche les P'tits Bouchons. Le partage des orientations des projets respectifs a permis le déploiement de

projets spécifiques que nous n'aurions jamais pu développer seuls. L'agilité doit aussi se traduire dans les types de partenariat que nous développons en inter-associatif. L'expérience nous montre que de nombreux sujets peuvent être appréhendés avec plus de pertinence dès lors que nous créons des synergies de proximité adaptées.

NOS RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS



Création des services en milieu ouvert : Service Insertion 16/25 et dispositif emploi accompagné. Emergence d'un nouveau métier, le job coach



Fusion avec l'EHPAD Le Verdon : 80 lits dans le Haut-Var

Rapprochement avec 3 associations dans le champ de l'insertion et de l'accompagnement professionnel et création d'Ariane Méditerranée



Reprise de l'association Au Nom de la Danse et création de l'Institut des arts inclusifs

Rapprochement avec l'Entr'aide sociale du Var, association de service d'aide à la personne et au domicile

2016

Lancement de SOFA, dispositif de soutien et d'orientation pour les familles et les aidants

Ouverture de la maison de répit pour enfants et adolescents autistes Belle Etoile

Ouverture d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)



2017

2018

Fusion avec l'Entraide Protestante de Toulon : 1 foyer de jeunes travailleurs et 2 EHPAD à Toulon

Fusion avec l'association Sésame Autisme PACA. 2 foyer d'accueil médicalisés et 1 maison d'accueil spécialisée pour public autiste à Ginasservis et Pélissanne (13)

Ouverture d'une structure pour mineurs non accompagnés à la Seyne-sur-Mer



2019

2020

Reprise d'une crèche parentale à la Crau

Fusion avec l'AVRS : 94 jeunes accueillis au sein de 6 maisons d'enfants à caractère social

2021



UN PROJET, POUR QUELS ENJEUX ?

Les larges consultations développées auprès des personnes accompagnées ainsi qu'auprès de leur famille, des professionnels et administrateurs, font largement valoir les enjeux suivants :



Le développement d'une écoute attentive favorisant le libre choix des personnes pour réaliser leurs aspirations, à travers des mises en situation, des prises de risque accompagnées, pour qu'elles disposent des mêmes droits que tous.



Le renforcement du virage inclusif dans tous les domaines. L'enjeu est culturel et sociétal. Il nous faut l'encourager. Le développement de services intervenant dans le cadre de vie des personnes, le numérique, la domotique sont des leviers à explorer pour soutenir ce mouvement.



L'instauration de davantage de souplesse et plus d'initiatives individuelles dans nos fonctionnements d'établissements pour renforcer l'autonomie des personnes et leur implication citoyenne dans la cité : « faire bouger les murs » et réfléchir une agilité plus forte supposant moins de collectif pour nos futurs projets.



L'amplification d'expérimentations et d'innovations avec des financements provenant de partenaires, d'activités propres et possiblement des familles. Dans le prolongement, nous pourrions co-entreprendre et co-investir avec des acteurs économiques pour promouvoir de nouvelles activités.



Un fonctionnement plus agile nous invitant à questionner nos modalités de gouvernance, pilotage et organisation pour renforcer notre démocratie interne et la place accordée aux bénéficiaires.



Le développement d'actions inscrites dans une approche de développement durable réfléchi et volontaire.

Nous sommes dans une période charnière passionnante nous invitant à l'initiative, la transformation des offres d'accompagnement quels que soient les publics.

Le militantisme de notre association doit s'illustrer avec une certaine audace pour répondre aux aspirations exprimées mais aussi aux actuels défis sociétaux et culturels. Le virage inclusif largement initié est à poursuivre et va supposer d'interroger la configuration et l'utilisation de notre patrimoine pour déployer des réponses plus souples avec d'autres modalités économiques.

Pour répondre aux sollicitations des familles, des associations cherchant des appuis et plus largement, aux nombreux besoins des territoires, il est de notre responsabilité de proposer de nouveaux projets alternatifs. Nous devons conserver notre pouvoir d'agir et d'entreprendre. Aussi, nous continuerons à être force de propositions.

Au regard de la diversité de nos champs d'actions, de nos publics et de l'ambition dont nous sommes porteurs, il nous faut aussi interroger notre modèle de gouvernance pour disposer d'un organe politique et stratégique efficient.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PRIORITAIRES 2021 / 2025 :



01

ENTENDRE LES ENVIES &
ACCOMPAGNER LES PROJETS

02

DES PARCOURS SANS RUPTURE
& UNE RÉPONSE POUR CHACUN

03

OSER L'INCLUSION & LA VIE
CITOYENNE

04

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR
DES PROCHES

05

EXPÉRIMENTER & INNOVER POUR
ÊTRE PLUS PERFORMANT

06

TRAVAILLER AVEC AGILITÉ
& EFFICACITÉ



CONSTAT

L'étude des projets personnalisés montre que les envies et désirs des personnes accompagnées ne sont pas toujours valorisés. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce constat : la difficulté pour les personnes elles-mêmes (ou leur proche) de les identifier ou de pouvoir les exprimer clairement, parfois en pensant n'en avoir pas le droit ; l'insuffisance des outils ou des dispositifs de communication qui pourraient faciliter cette expression ; les caractéristiques propres aux structures elles-mêmes parfois inscrites dans des pratiques quotidiennes empêchant une prise de recul et l'élaboration de pratiques novatrices.

Ainsi, le poids du collectif peut naturellement « normer » des modes de fonctionnement susceptibles de donner une place prépondérante à l'habitude, voire des pratiques routinières ne facilitant pas la réalisation des aspirations des personnes et les prises d'initiatives.

A contrario, les professionnels observent en effet que les nouvelles « mises en situation » des personnes (nouvel environnement, nouvelle activité), dès lors qu'elles sont pensées, permettent la découverte de compétences ou d'aspects de personnalité jusqu'alors ignorés.

→ **Ils ont ainsi acquis la certitude que l'« expérimentation » (à risque évalué) devait faire partie intégrante du process d'accompagnement.**



ACTIONS CARACTÉRISTIQUES À CONDUIRE

Créer dans chaque structure les supports de communication adaptés pour exprimer sa volonté.

Diversifier les propositions ponctuant la vie quotidienne et développer les activités, les rencontres, les échanges partagés avec un environnement élargi.

Repenser la conception des documents institutionnels cadrant la vie collective pour ouvrir des espaces de liberté permettant plus d'individualisation.

Repenser l'organisation et l'animation des instances participatives pour mieux impliquer les personnes.

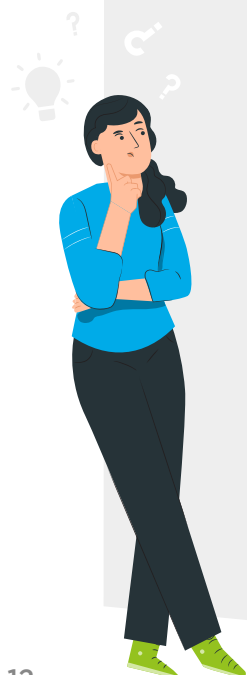
Suivre l'évolution des besoins, des attentes et des envies pour mieux anticiper les réponses et adapter les structures.

OBJECTIFS

S'outiller pour faciliter l'expression des personnes accompagnées quant à leurs désirs, attentes et projets.

Formaliser l'expression des envies des personnes accompagnées dans tous les projets individualisés.

Faire évoluer les structures voire « bousculer les murs » pour garantir l'individualisation des parcours.





CONSTAT

Aujourd'hui encore, trop de personnes restent dans l'attente d'un accueil ou d'un accompagnement adapté à leurs besoins, soit du fait des particularités de leur état ou situation (ces situations dites « complexes »), soit à la suite d'une rupture de parcours, soit plus simplement du fait du déficit de l'offre de service combiné au manque de flexibilité des organisations.

Ainsi, certaines personnes se voient contraintes de chercher à nos frontières les réponses qui font défaut sur notre territoire.

Par ailleurs, l'évolution rapide des conditions de vie sociale fait émerger de nouveaux besoins, reconnus en tant que tels, mais pour lesquels les réponses restent à structurer.

→ **Les acteurs des dispositifs d'accompagnement ont la responsabilité de mobiliser leurs moyens et leur énergie pour contribuer à la création des réponses qui font défaut.**

ACTIONS CARACTÉRISTIQUES
À CONDUIRE

Assouplir l'organisation des structures pour faciliter des adaptations rapides.

Mutualiser les ressources interstructures en les décloisonnant.

Si nécessaire, créer les unités ou les services faisant défaut.

Développer les plateformes ressources.

Passer des accords de partenariat avec des structures spécialisées.

OBJECTIFS

Créer un dispositif de vigilance pour suivre l'évolution des besoins non ou mal satisfaits ou émergents territorialement.

Mobiliser les acteurs avec plus de plasticité organisationnelle.

Développer des projets novateurs pour répondre à la diversité des besoins et à la complexité de certaines situations.





CONSTAT

Aujourd'hui, le concept et les enjeux de l'inclusion sont bien intégrés par l'ensemble des acteurs et les premiers projets conduits par l'association témoignent de la démarche au regard du bénéfice qu'en retirent les personnes. Toutefois, le champ à investir reste très large et ceci dans tous les domaines de la vie quotidienne : habitat, travail, santé, vie sociale et citoyenne.

Si certaines personnes accompagnées revendiquent légitimement le droit de vivre comme tout le monde, d'autres (tout aussi légitimement) hésitent à s'engager dans un « autre mode de vie » et oser l'inclusion est perçu comme plus risqué.

→ Ainsi, il relève de la responsabilité d'une association de créer les conditions du choix et de donner à chacun le droit d'expérimenter, puis de décider du mode de vie qui lui conviendra.

Par ailleurs, vivre en collectivité ne veut pas dire être « exclu de la cité ». L'inclusion peut se développer selon de multiples modalités y compris au sein d'un collectif qui, outre la richesse des relations socio-affectives qui peuvent s'y tisser, peut déployer de multiples moyens pour faciliter les interactions avec le tissu social et l'ouverture sur son environnement.

OBJECTIFS

Permettre aux personnes qui le souhaitent d'expérimenter un mode de vie comme tout le monde.

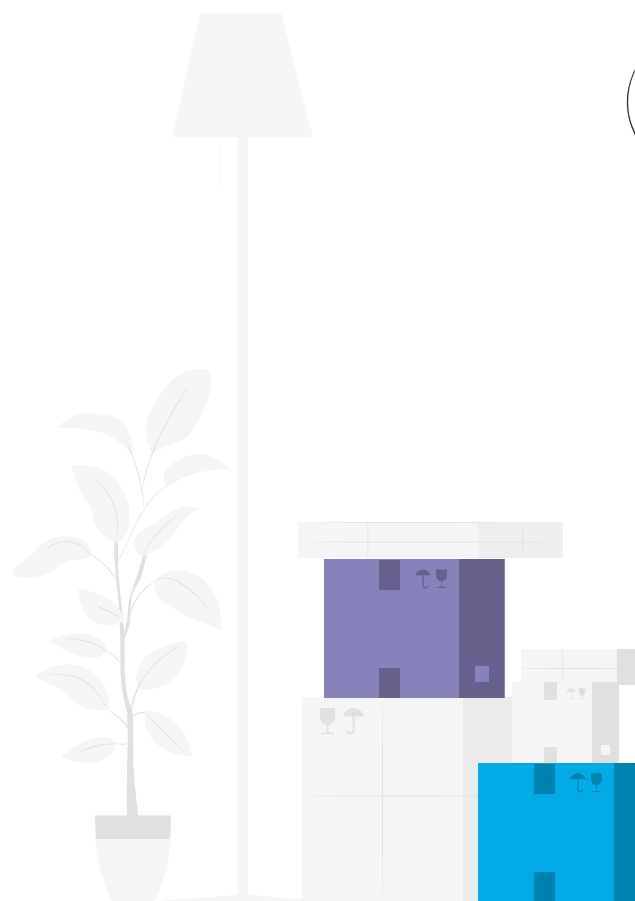
Adapter l'habitat et développer un accompagnement social personnalisé.

Développer le travail en milieu ordinaire et/ou réduire l'écart entre travail protégé et travail de droit commun.

Développer des projets culturels, sportifs et autres loisirs pour promouvoir le vivre ensemble.

Mieux prévenir l'accès aux soins et mieux soigner.

Saisir les opportunités pour participer à la vie de la cité et y vivre en citoyen.





ACTIONS CARACTÉRISTIQUES À CONDUIRE

Repenser toutes les terminologies utilisées pour désigner ou qualifier les personnes accompagnées ou les prestations de services dont elles bénéficient et recourir à celles de droit commun, et ceci dans tous les domaines (travail, santé, habitat.)

Développer l'information et la formation des personnes pour une meilleure compréhension de leurs droits et des options de vie possibles.

Multiplier, diversifier, élargir l'offre d'habitat, les modalités d'exercice d'une activité professionnelle, les réponses soignantes.

Recourir aux outils et supports technologiques les plus performants pour faciliter l'inclusion.

Développer les opportunités d'implication des personnes accompagnées dans des activités citoyennes et faire entrer la cité dans leur environnement.

Développer des partenariats avec les acteurs de l'économie locale, sociale et solidaire.

Développer un plan d'action territorial d'accès aux soins.





CONSTAT

Quelle que soit la situation, le parent reste le parent et les proches aidants constituent des soutiens indispensables.

→ **Ils doivent donc être toujours associés, impliqués, accompagnés tant dans les décisions que dans la conduite de l'accompagnement de la personne au quotidien.**

Cela suppose une communication en continu, des temps et des espaces de régulation, de soutien de leur mobilisation dans un parcours de vie partagé avec leur proche.

Ce système relationnel qui doit s'établir entre le milieu familial et la structure d'accompagnement doit être respectueux des droits de chacun, doit faire valoir les connaissances et les attentes de l'environnement familial et ceci à travers une approche singulière prenant en compte la particularité de chaque situation, comme du profil de la personne accompagnée.



OBJECTIFS

Créer un primo-accueil initiant les futures modalités de collaboration entre famille et structure.

Développer des actions de soutien individuelles et collectives au profit des proches aidants.

Impliquer les familles et les mobiliser pour prévenir l'avenir de leurs proches.

Mieux connaître les offres d'accompagnement, les prestations et le degré de mobilisation possible.

S'aider entre parents.



ACTIONS CARACTÉRISTIQUES À CONDUIRE

Formaliser un dispositif et des supports de communication spécifiques à l'accueil des nouvelles familles.

Développer les modes de communication et les supports d'informations en direction des familles.

Organiser des ateliers, groupes de paroles, espaces de réflexions réunissant parents et proches aidants, accompagnés ou non par des professionnels.

Concevoir des modalités spécifiques d'information et de travail de réflexion avec les parents quant à la préparation de l'avenir de leur enfant ou de leur proche.

Développer de nouveaux supports de liaison entre les familles et les personnes accompagnées et si nécessaire, familiariser les uns et les autres aux nouvelles technologies.



CONSTAT

Le développement de projets innovants engagé en 2018 grâce aux fonds propres et fonds privés collectés via notre fonds de dotation Handi'dot a suscité une vraie mobilisation des acteurs de terrain, qui ont saisi cette opportunité pour faire valoir leurs idées et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes.

→ Ainsi, de « petites idées » sont nées de vrais grands projets.

Les praticiens de terrain disposent d'un champ exceptionnel d'observations, qui doit être exploité pour contribuer à l'amélioration des services rendus.

Il faut aujourd'hui développer une méthodologie plus élaborée pour formaliser des observations et des hypothèses, soutenant les projets et la mesure de leur impact. Ceci sans toutefois freiner l'enthousiasme et la motivation des équipes.

OBJECTIFS

S'outiller pour mieux étudier, expérimenter, innover et évaluer.

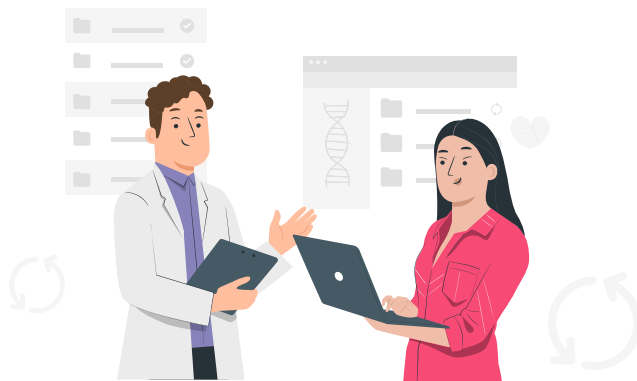
Développer des projets expérimentaux fiabilisés.

Oser et accompagner des « mises en situation expérimentales » dans le cadre des projets individualisés.

Valoriser les résultats atteints ou les effets observés des projets.

Contribuer à la constitution d'un savoir partagé sur notre champ de missions.

Développer des recherches ciblées en partenariat avec les universités, laboratoires et autres partenaires privés.

ACTIONS CARACTÉRISTIQUES
À CONDUIRE

Installer et exploiter le logiciel usagers dans toutes les structures afin d'exploiter les données saisies facilitant la réalisation de projets de recherche et étude d'impacts.

Concevoir des outils harmonisés et partagés pour l'analyse et le traitement de données.

Créer un pôle d'expertise en matière d'études, d'expérimentation, de projets innovants, avec un partenaire universitaire.

Mobiliser des supports technologiques avancés pour faciliter la transmission et le transfert des expériences.



CONSTAT

Le développement de projets d'accompagnement sur mesure suppose de rompre avec un mode d'organisation en silo au profit de plus de transversalité.

→ **La notion de place d'établissement disparaît au profit du développement de parcours, fournissant des prestations ciblées sur mesure.**

Une coordination des acteurs et un partage d'informations en temps réel sont nécessaires.

La crise sanitaire de 2020 a montré que les outils digitaux et dématérialisés pouvaient être efficaces et permettre une souplesse, tant dans les formes d'accompagnement que dans le management collaboratif. L'utilisation des équipements de type collaboratif à distance doit faciliter la prise de décision avec réactivité.

L'évolution de nos métiers nécessite une politique de ressources humaines volontariste et nous devons renforcer l'attractivité de nos métiers.

La transformation des accompagnements suppose une gestion optimisée de notre patrimoine.

Enfin, en qualité d'acteur socio-économique, il nous paraît indispensable de renforcer nos actions en faveur du développement durable.

OBJECTIFS

Passer d'une logique d'établissement et de place à une logique de dispositif d'accompagnement.

Développer une démarche volontariste d'organisation apprenante et des modalités de travail renforçant l'initiative, l'autonomie et la responsabilisation des acteurs.

Équiper nos professionnels qui interviennent dans le lieu de vie des personnes, d'outils facilitant ce travail « hors les murs » et la transmission des informations en direct.

Développer des actions de formations pour permettre aux professionnels de réaliser les orientations fixées.

Développer une politique pluriannuelle de développement durable en renforçant nos actions et la citoyenneté de chacun.





ACTIONS CARACTÉRISTIQUES À CONDUIRE

Développer les lieux de réflexions croisées, tels que les Universités de l'Adapei, pour un partage des connaissances et des compétences acquises en interne.

Amplifier l'exploitation des outils numériques facilitant l'accès et le partage des connaissances (webinaire, COOC, etc.).

Harmoniser les pratiques et les outils pour rendre plus cohérentes et efficaces nos actions au travers du déploiement de logiciels métiers identiques, de process coconstruits et partagés.

Renforcer le recours aux personnes bénévoles pour appuyer les actions des professionnels.

Actualiser ou finaliser des accords d'entreprise traduisant les nouvelles formes d'organisation du travail et d'interventions.

Sur le volet développement durable, mettre en œuvre des actions concrètes impliquant les bénéficiaires.

VERS UN MODÈLE DE GOUVERNANCE ET D'ORGANISATION ADAPTÉ À NOS AMBITIONS

Le dernier projet associatif 2016-2021 nous a permis d'élargir le champ de nos missions au profit des populations les plus fragilisées. Ce développement se traduit par une augmentation significative du nombre de nos activités et par la diversité des profils des personnes accompagnées.

Ce redimensionnement tant qualitatif que quantitatif soulève la question de la pertinence du statut juridique actuel, de la dénomination de ce nouvel ensemble et du mode de gouvernance.

→ **Adapter notre schéma d'organisation et notre modèle de pilotage est aussi l'occasion d'interroger le degré de participation et de consultation des bénéficiaires de nos actions.**

Jusqu'où fait-on vivre la citoyenneté et la démocratie interne ?

Ces questions complexes nécessitent du temps et des espaces dédiés pour mener ce travail. Sont retenus comme principes fondamentaux la recherche d'efficacité soutenue par une agilité de conception et de pilotage, le renforcement de l'expression militante sur certains sujets clés influant grandement les formes d'accompagnements, voire l'appréhension d'enjeux sociétaux.

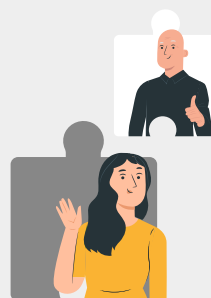
La question de notre identité et de la bonne adéquation de notre modèle d'organisation, nous amène à lancer des réflexions sur plusieurs axes :

Notre positionnement identitaire pour refléter tous les publics que nous accompagnons et toutes nos activités. Dans le prolongement, avec le soutien d'une agence spécialisée, nous travaillerons sur la dénomination de l'association et de ses nouvelles structures

L'enrichissement de notre mode de pilotage interne à travers, notamment, des aménagements organisationnels de notre gouvernance et dirigeance, et le degré de participation des bénéficiaires



L'adaptation des statuts et du règlement général de fonctionnement afin d'accorder la juste place aux différents acteurs et la juste attribution des rôles qui en découlent



La réalisation d'une étude des différentes évolutions juridiques possibles et l'articulation avec les activités « filiales » développées



MODALITÉ D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PROJET

1. MODALITÉ D'ÉLABORATION

Le projet associatif de l'Adapei var-méditerranée a été élaboré selon une démarche participative :

Un comité de pilotage composé d'administrateurs et de professionnels a été constitué. Ce comité était chargé de synthétiser les propositions émergeant des personnes consultées et de les mettre en perspective sur un projet à 5 ans.

Les attentes et propositions des usagers, des familles et des professionnels ont été recueillies au travers de 10 réunions en visio-conférence, impliquant une centaine de personnes consultées.

Une synthèse des aspirations par orientations a permis de dégager des objectifs prioritaires pour les 5 années à venir.

Dès validation du projet en assemblée générale, une large campagne de communication auprès de tous est prévue pour permettre une appropriation de l'éthique et des ambitions qui vont guider l'actualisation des projets d'établissement et les actions quotidiennes à déployer.



2. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Il est de la responsabilité des directeurs de mettre en œuvre les orientations et objectifs définis.

Aussi, à partir des indicateurs clés établis, le comité de direction s'assurera de la bonne réalisation des actions définies en analysant régulièrement les tableaux de suivi établis.

Le conseil d'administration, garant de la bonne déclinaison du projet associatif, disposera de différents leviers pour s'assurer de la bonne

mise en œuvre des ambitions associatives notamment au travers de l'actualisation des projets d'établissement, des rapports d'évaluations (externes) ainsi que des rapports d'activités qui sont soumis à leur approbation. Nous nous attacherons à déterminer une structuration suffisamment illustrative des modalités opérationnelles de mise en œuvre et de l'impact qualitatif des accompagnements réalisés.

3. MODALITÉ DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Dès lors que des objectifs sont définis, il importe de rendre compte de leur niveau d'atteinte. Deux grandes catégories d'indicateurs de résultats ont été retenues ; une première visant à témoigner des gains de qualité de vie pour les personnes accompagnées et une seconde permettant de valoriser certains des moyens et actions mis en œuvre pour y parvenir.

OBJECTIFS

INDICATEURS CLÉ

Entendre les envies & accompagner les projets

100 % des projets individualisés intègrent l'expression d'envies et d'attentes des personnes accompagnées.

Le nombre de nouvelles activités ou propositions créées annuellement dans chaque structure répondant aux attentes exprimées dans les projets individualisés.

Des parcours sans rupture & une réponse pour chacun

Le nombre annuel de personnes en attente de réponse ou d'un mode d'accueil adapté pour lesquelles une proposition a été faite, selon leur profil et leurs besoins / nombre de sollicitations

Le nombre annuel de projets ou de dispositifs novateurs créés pour répondre à des besoins non ou mal couverts, selon la nature des besoins.

Oser l'inclusion & la vie citoyenne

Le nombre de formations et/ou d'actions organisées au profit des personnes accompagnées, selon leur nature (stage, visites, enseignement...) pour faciliter l'inclusion.

Le nombre d'expériences conduites à leur terme, le nombre de personnes installées dans un habitat ou un emploi plus inclusif.

Développer le pouvoir d'agir des proches

Le nombre d'ateliers ou de groupes de réflexion créés, selon les objets traités, le mode d'animation et le nombre annuel de participants (parents et/ou proches aidants) à ces travaux de groupe.

Les résultats d'une enquête de satisfaction auprès des familles sur les dispositifs proposés par l'association au bénéfice des familles.

Expérimenter & innover pour être plus performant

Le nombre de projets innovants développés annuellement par structure selon la nature du projet et le bilan de leurs effets.

Le nombre d'études produites à partir de l'exploitation des données d'OGYRIS .

Piloter avec agilité & efficacité

Le nombre de salariés formés sur une thématique liée à la transformation de l'accompagnement des usagers, la nature et le volume de ces formations.

Le nombre et la nature des projets développement durable mis en œuvre.

Indicateurs transversaux

Le nombre de cocontractualisations avec des partenaires selon la nature et l'objet des contrats.

Le degré de mise en œuvre effectif.



Merci à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour contribuer à la construction de ce projet associatif 2021 - 2025.



À **chacun des bénéficiaires** qui ont représenté leurs pairs : vos remarques, vos suggestions, vos aspirations ont été très riches d'enseignement. Nous avons beaucoup appris en vous écoutant et nous avons retenu la plupart de vos idées. Nous nous mobiliserons avec vous pour les mettre en œuvre au plus vite.

Aux familles qui, elles aussi, ont été très contributives. Elles nous ont confortés dans l'audace que nous pouvons avoir pour promouvoir l'autonomie et l'inclusion dans toutes ses dimensions.

Merci à **tous les professionnels** qui se sont mobilisés pour apporter leur vision et pour ce qu'ils déploieront.

Merci **aux administrateurs**, directeurs et aux personnes mobilisées pour nourrir la réflexion.

Indéniablement, ce document fait sens pour tous. Il donne une perspective audacieuse, volontaire où chacun sera mis à contribution pour mener à bien nos ambitions partagées.

Ce projet existe également dans une version en facile à lire et à comprendre et diffusé à tous. Il est complété d'un guide qui développe de façon plus détaillée ce qui a motivé la définition de chaque orientation et objectif, et ce qui est attendu. Il est disponible sur notre site et un bilan annuel permettra à chacun d'identifier sa bonne déclinaison.

Nous nous réjouissons de l'aventure collective et solidaire que nous allons vivre ces cinq prochaines années.

Carole Verdet, PRÉSIDENTE
& **Patrick Debieuvre, DIRECTEUR GÉNÉRAL**



L'Impérial B - Parc Valgora
199, Rue Ambroise Paré
83160 La Valette-du-Var
04.94.20.42.91
siege@adapei83.fr



WWW.ADAPEI-ARMED.FR



@ADAPEI83